

Image not found or type unknown



Assurance voiture habitation

Par **marie2401**, le **27/09/2022 à 14:10**

Bonjour
Aucune procédure est lancée pour un divorce
Mais cela ne sera tarder
Mon mari apparemment a pris rdv chez un avocat
Je n'ai toujours reçu aucun courrier de son avocat
Par contre il a téléphoné à l'assureur
Qui gère les contrats habitation et voiture
Les contrats sont à mon nom seule
L'assureur m'a téléphoné
En me disant qu'il voulait mettre les contrats à son nom étant donné que nous étions en procédure de divorce
Et que les cotisations étaient réglées sur son compte
Alors que ce n'est pas son compte c'est le compte joint
A-t-il le droit
Et que dois-je faire ?
Merci pour votre aide
Cordialement

Par **morobar**, le **27/09/2022 à 14:23**

Bonjour,
Il suffit de dire "NIET" à votre assureur si vous voulez conserver les contrats à votre nom.
Mais je n'en vois pas l'intérêt.